

RÉGIONS

VIEUX MÉTIERS, NOUVEAUX VISAGES - 1

Les maréchaux-ferrants font toujours sonner leurs enclumes

En 1997, Jacques Chirac avait évoqué leur disparition comme exemple des évolutions liées aux mutations de l'économie. En réalité, grâce à l'essor des activités autour du cheval, ils sont 1 300, souvent devenus itinérants, et leur nombre croît. Une dizaine d'écoles permettent l'apprentissage

LE PIN-AU-HARAS (Orne)

(de notre envoyé spécial)

C'était en mars 1997, Jacques Chirac, en visite officielle de deux jours au Brésil, donnait une conférence de presse à Sao Paulo. Interrogé sur la situation sociale en France et évoquant la fermeture de l'usine belge de Renault à Vilvorde, il avait déclaré : « La fermeture des usines, c'est aussi, hélas, la vie. Les arbres naissent, vivent et meurent. Les plantes, les animaux, les hommes et les entreprises aussi. Moi, j'ai connu, quand j'étais petit, des maréchaux-ferrants, j'ai même travaillé chez un maréchal-ferrant. Il n'y en a plus. Ils ont disparu. Ce n'est pas pour autant que la civilisation a régressé. C'est la vie... »

La déclaration du président de la République n'avait pas bouleversé la France. En revanche, l'Union française... des maréchaux-ferrants (UFM, créée en 1995), l'Union interprofessionnelle du cheval (UNIC) et tous les maréchaux de France en avaient été un peu surpris, pour ne pas dire plus.

Bien sûr, la mécanisation de l'agriculture, au milieu du siècle dernier, avait entraîné la quasi-disparition du cheval de trait du paysage rural, et donc celle des maréchaleries, que tout bourg digne de ce nom s'enorgueillissait de posséder. Mais, à l'instar d'autres vieux métiers du terroir, la profession a fait de la résistance et, loin de disparaître, a pris un nouveau visage, adapté à l'époque. Depuis une vingtaine d'années, avec le développement de l'équitation de loisir et de sport, elle connaît même un regain spectaculaire : quel-

1 300 maréchaux-ferrants sont, aujourd'hui, officiellement installés en France et leur nombre ne cesse de croître. Témoins d'un métier en pleine mutation, une dizaine de femmes l'exercent, et la technique continue d'évoluer. Dernière invention sur le marché : les fers en résine, collés et non plus cloués sur les pieds des chevaux.

Depuis que le ferrage des animaux de trait est apparu aux X^e et XI^e siècles, le maréchal-ferrant a exercé son art dans chaque ville et dans chaque village... Bien souvent, il était aussi soigneur de chevaux (on l'appelait d'ailleurs maréchal-soigneur), au moins jusqu'à la création des écoles vétérinaires en 1825. Son atelier-forge était un lieu de passage et de rencontre des villageois avec les étrangers au pays. Il suscitait fascination et effroi chez les tout-petits... Aujourd'hui le maréchal-ferrant est devenu itinérant, « il part en clientèle » avec son matériel et une forge à gaz ambulante.

Un diplôme est maintenant nécessaire pour ouvrir « boutique ». Le plus couru des lieux d'apprentissage au métier est l'École nationale professionnelle des Haras (ENPH), sur le site magnifique du Haras national du Pin, dans l'Orne. « Notre ambition est de répondre de la façon la plus efficace possible aux trois grands secteurs de la filière cheval : métiers traditionnels, techniques équestres, techniques modernes de reproduction », explique Rémy Beaufrère, son directeur, dans la droite ligne de l'ancienne école des officiers des haras : tradition et modernité. »



Fabrice Cavé, enseignant à l'École nationale professionnelle des Haras.

« La maréchalerie ne sera jamais un métier de seconde zone, parce qu'elle est faite de passion et d'amour du bel ouvrage », s'enthousiasme Fabrice Cavé (36 ans), maréchal-ferrant depuis seize années. Après son CAPA, il a fait son service militaire à la garde républicaine, a exercé chez différents patrons en France et en Allemagne, avant de s'installer à son compte durant cinq ans. Puis il est venu enseigner son art à l'ENPH car, dit-il, « c'est une profession très

physique qui ne demande pas de "gros bras", contrairement à l'image convenue, mais qui génère rapidement des problèmes de dos. De sorte qu'un maréchal-ferrant ne peut travailler dans sa branche que pendant quinze à vingt ans. »

« Techniques anciennes mais matériaux nouveaux », résume M. Cavé pour expliquer un métier délicat, long à bien maîtriser, qui demande un recyclage permanent et de bonnes connaissances en pathologie et anatomie équine :

« Je me considère comme un spécialiste du pied du cheval ; nous devons être en mesure de corriger le pied du poulain très tôt ; nous sommes amenés à faire des fers orthopédiques ; d'ailleurs pas un fer ne se ressemble. » Le jeune maréchal-ferrant doit posséder, en plus, des notions de gestion et d'informatique...

« Il faut taper au bon moment, au bon endroit et à la bonne température », précise l'artisan-enseignant. Dans l'atelier de l'école, deux forges au charbon de bois sont allumées et projettent leur bouquet de flammes rougeoyantes. Quatre jeunes élèves s'activent, dont un stagiaire burkinabé qui sera, s'il est retenu pour le prochain cycle d'enseignement, le premier maréchal-ferrant de son pays. Deux belles juments attendent sagement d'être ferrées.

FORGEAGE À DEUX MARTEAUX

Aidé de Thibault, originaire de Picardie, en cycle de perfectionnement et qui espère bien travailler en Lorraine chez un maréchal réputé, M. Cavé fait une démonstration éblouissante de forgeage à deux marteaux, une technique de moins en moins usitée. Le lopin, la mince barre portée à blanc qui deviendra le fer à cheval, est aplati avant de prendre forme sous les coups réguliers, tour à tour, du gros marteau du frappeur et celui, plus petit, du forgeur.

Clang, clang, clang, cling, cling. Le forgeur, pour garder l'allure, pianote à petits coups sur l'enclume en attendant son tour. Élégance et force des gestes, souplesse maîtrisée des attitudes : tout

l'art ancestral du métier. Un vrai bon bonheur ! Le fer sera, ensuite, posé à chaud sur la corne du sabot.

La garde républicaine - dont les ateliers, installés au quartier des Célestins, boulevard Henri-TH-IV à Paris (4^e), produisent 10 000 fers par an, pour ferrer, tous les 30 à 45 jours environ, les 530 chevaux du régiment de cavalerie - est d'ailleurs célèbre pour son forgeage à trois marteaux. « Nous sommes les derniers en France à l'effectuer quotidiennement », dit avec fierté l'adjutant-chef Frédéric Pianna, ancien trompette, reconverti dans la maréchalerie par passion - « J'ai cela dans la peau ! » - et qui passerait des heures à vanter sa spécialité. « Nous faisons tout ici, de A à Z, et selon ce que nous ont transmis les ancêtres. Humblement, en se remettant en cause en permanence et en alliant les traditions à nos besoins », souligne-t-il encore.

La maréchalerie de la garde républicaine compte vingt maréchaux, un chef d'atelier ainsi que des gendarmes adjoints et auxiliaires titulaires d'un CAP. La formation est dispensée sur place par les sous-officiers et les gendarmes adjoints volontaires (GAV). La garde républicaine, dont l'une des missions est l'escorte d'honneur et de sécurité du président de la République, contribue donc, en quelque sorte et à son corps défendant, à démentir la petite phrase de Jacques Chirac...

Alii Habib

PROCHAIN ARTICLE
Les éclusiers